



- Communiqué de presse -

Paris, le 05 juillet 2007

PROTECTION SOCIALE : ASSEZ DE RUSTINES ! Engageons un réel débat pour de vraies mesures structurelles

Lors de son discours de politique générale, le premier ministre François Fillon a appelé, mardi 3 juillet, à un débat sur le financement de la protection sociale.

Plusieurs pistes sont évoquées : TVA sociale, franchises sur les médicaments, les consultations, les indemnités journalières, bouclier sanitaire, remise à plat des exonérations existantes, taxe sur la *junk food*...

Or le plan de redressement annoncé par la ministre de la Santé et le ministre des Comptes publics, qui fait une fois encore reposer de façon disproportionnée les efforts sur les assurés sociaux, ne constituera qu'une nouvelle rustine et non pas une solution structurelle et pérenne au problème posé.

Après l'avis du comité d'alerte du 31 mai, le CISS a déjà appelé à un vaste débat public qui puisse enfin aboutir à une réforme profonde et salvatrice de notre système de santé : la nécessaire question de son financement devant être traitée parallèlement à celle de son organisation.

Quelles que soient les pistes envisagées, le CISS entend rester vigilant sur quelques points essentiels tels :

- 1- Préserver la garantie d'une offre de santé à tarif opposable sur l'ensemble du territoire puisque la pratique des dépassements d'honoraires alourdit de plus en plus les restes à charge des ménages.
- 2- Prévenir l'augmentation de la part de la prise en charge reposant sur les couvertures complémentaires, et son corollaire : une sélectivité accrue, en particulier pour ceux atteints de pathologies lourdes.
- 3- Garantir le droit d'une personne vivant avec une affection de longue durée de bénéficier d'une prise en charge de qualité optimale, définie par les référentiels de la Haute Autorité de Santé et par la mise en œuvre du plan Qualité de vie.
- 4- Limiter les effets de seuil liés aux divers dispositifs qui pourront être mis en place, comme cela s'est déjà produit dans le cas de la CMU ou de l'aide complémentaire à la mutualisation.

Contact presse :

Marc Paris – Responsable communication – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95

**AFD - AFH - AFM - AFP - AIDES - Alliance Maladies Rares – ANDAR - APF - AVIAM – CSF
FFAAIR - Familles Rurales - FNAMEOC - FNAP-PSY - FNAIR- FNATH - Ligue Contre le Cancer
Le Lien - ORGECO - SOS Hépatites - UFCS - UNAF - UNAFAM - UNAPEI - Vaincre la Mucoviscidose**